

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 novembre 2020

**RENAULT SAS SIGNE UN ACCORD SUR LA TRANSFORMATION DES
COMPÉTENCES TECHNIQUES ET TERTIAIRES
POUR PRÉPARER LES ÉVOLUTIONS DU MONDE AUTOMOBILE**

Boulogne-Billancourt, le 20 novembre 2020 – La direction de Renault et les organisations syndicales représentatives CFE-CGC, CFDT, et FO ont signé ce jour, l'accord « Transformation des compétences dans les fonctions Globales ».

Cet accord est l'aboutissement de la négociation entre les partenaires sociaux débutée le 13 octobre dernier et s'inscrit dans le cadre du plan d'économies annoncé le 28 mai 2020.

Cet accord permet d'établir, sur la base du dialogue social, comment renforcer les compétences pour préparer les évolutions du monde de l'automobile, préparer les métiers dont l'entreprise a besoin dès aujourd'hui et aura besoin demain, tout en adaptant les effectifs, sur le principe du volontariat. Il répond aux trois thèmes abordés lors des cinq réunions de négociation avec toutes les organisations syndicales représentatives :

- 1. Renforcer les compétences pour préparer les évolutions du monde de l'automobile :**
 - Une nouvelle politique de mobilité interne : un marché du travail interne plus fluide et transparent pour une meilleure employabilité des salariés
 - Des parcours de formation et de reconversion pour renforcer les compétences d'avenir
 - Recrutement de 250 CDI de compétences stratégiques dans les fonctions globales en 2021 et maintien de 5% d'alternants sur le périmètre Renault s.a.s.

- 2. Adapter les effectifs sur le principe du volontariat**
 - Dispense d'activité 2021 sur tout le périmètre Renault s.a.s.
 - Rupture Conventionnelle Collective : nombre maximal de 1900 départs volontaires (dispositif ouvert de décembre 2020 à fin septembre 2021)

- 3. Réussir ces transformations et animer au sein des métiers un dialogue social de proximité**
 - Suivi de la mise en œuvre de l'accord dans les métiers, au niveau central et local
 - Plan d'action pour accompagner le changement et renforcer l'écoute des salariés